



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 4034

Texte de la question

M. Bernard Debre appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les problemes que rencontre l'Entr'aide ouvriere qui depuis plus de quarante-cinq ans, dans le departement d'Indre-et-Loire notamment, oeuvre, a travers differentes actions exemplaires, pour lutter contre la misere et l'exclusion des personnes en difficulte. Actuellement, si le nombre des populations concernees s'aggrave en raison du contexte economique actuel, en revanche, les moyens dont dispose l'Entr'aide ouvriere, comme tous les CHRS de France, diminue au point de menacer son existence et les dotations accordees par l'Etat sont maintenant insuffisantes. Afin d'eviter que ces organismes ne soient contrains a reduire leurs activites et leurs personnels, il lui demande si elle envisage de prendre des mesures dans le budget 1994 afin de redonner aux CHRS en general et a l'Entr'aide ouvriere toute leur capacite d'action.

Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir, en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle doit remettre ses conclusions prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Debre Bernard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4034

Rubrique : Centres de conseils et de soins

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2057

Réponse publiée le : 18 octobre 1993, page 3537